



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2017 À 17H00

L'an deux mille dix-sept, le onze octobre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le deux octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents :

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 26

Votants : 29

Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Christiane FROUTÉ, Madame Marie ADAMO-BRONSONE, Monsieur André BIANCHERI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Monsieur Bernard REBUFFEL, Madame Monique LAUGIER, Madame Gisèle AMEDEO, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Anne RAINAUD, Monsieur Jean-François GIAUME, Monsieur Régis BELLI, Monsieur Florian VIALLA, Monsieur Richard CONTE, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Cédric CIRASA.

Absents avec procuration :

Madame Isabelle PALAZZOLI donne procuration à Madame Anne RAINAUD,
Monsieur Robert BOJANOVICH donne procuration à Monsieur Jean-François GIAUME,
Madame Marie-Paule ZANOTTI donne procuration à Madame Christine PETRUCCELLI.

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance.

11/ OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2017 – PARCS DE STATIONNEMENT WILSON, MARINIÈRES ET BARMASSA.

Madame Juliana CHICHMANIAN, Adjointe au Maire expose à ses collègues :

Le projet de Budget supplémentaire 2017 pour les Parcs de stationnement Wilson, Marinières et Barmassa était joint en annexe de votre ordre du jour.

La vue d'ensemble est la suivante :

- Section d'exploitation : 1.218.803,89 €
- Section d'investissement : 821.784,90 €

Le budget supplémentaire intègre les résultats de l'exercice 2016.

En section d'exploitation dépenses :

- Virement à la section d'investissement pour un montant de 821.748,90 € pour équilibrer le déficit d'investissement 2016
- un reversement au budget principal de la commune d'un montant de 340.000 €
- une enveloppe de 40.000 € concernant les frais de maintenance
- une enveloppe de 10.054 € concernant les frais de gardiennage des parkings barriérés

En section d'exploitation recettes :

- 1.218.803,89 € correspondant à l'excédent d'exploitation de l'année 2016
- Un virement de crédits de 717.000 € entre l'article 706 et 701 recettes des parkings à la demande de la Trésorerie Principale.

En dépenses d'investissement,

- 821.748,90 € correspondant au déficit d'investissement de l'année 2016
- 8.000 € de provisions pour travaux de voirie parking marinières
- 5.000 € de provisions pour mise à jour logiciel et horodateurs parcs barriérés

En recettes d'investissement,

- 821.748,90 € porté au chapitre 021, correspondant à un autofinancement complémentaire pour équilibrer la section d'investissement.
- 36 € pour un complément de dotations aux amortissements

En application des articles L2312-1 à 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous demande de bien vouloir approuver le Budget supplémentaire 2017 des Parcs de stationnement Wilson, Marinières et Barmassa.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré par 24 voix pour, 4 contre (Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Cédric CIRASA, Madame Marie-Paule ZANOTTI) et 1 abstention (Monsieur Richard CONTE).

ADOPTE



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :
 soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
 soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives